

AQVITANIA

TOME 22

2006

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania

avec le concours financier

du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,

de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

SOMMAIRE

B. DUBOS

Les pirogues du lac de Sanguinet7

A. BARDOT

Une question de goût : l'exploitation des coquillages marins à Bordeaux au début de la romanisation55

R. ÉTIENNE, AVEC LA COLL. DE J.-L. TOBIE ET M. CHANSAC

L'inscription romaine de Guéthary (Pyrénées-Atlantiques).....75

A. BOUET

Les thermes Saint-Saloine à Saintes (Charente-Maritime) et leur fontaine monumentale.....83

ANNEXE - P. MORA, R. VERGNIEUX, A. VIVIER

Une technique originale de relevé 3D testée sur les thermes Saint-Saloine à Saintes et sur trois sites archéologiques127

P. AUPERT

Le temple octogonal de Chassenon131

J.-L. SCHENCK-DAVID

À propos d'un nouvel autel votif découvert à Saint-Pé-d'Ardet en Haute-Garonne171

A.-L. BRIVES, CHR. CHEVILLOT

Une sépulture privilégiée chez les Pétrucos :
un nouveau témoin de la pratique d'un culte oriental en Aquitaine ?.....205

M. GENIN

Céramiques tardives du site de Cieutat (Éauze, Gers) :
étude de sept ensembles de mobilier (fin III^e-IV^e s. p.C.).....223

I. CARTRON, D. CASTEX

L'occupation d'un ancien îlot de l'estuaire de la Gironde :
du temple antique à la chapelle Saint-Siméon (Jau-Dignac et Loirac)253

R. VIRUETE ERDOZÁIN

Contribución al estudio de la abadía de la Sauve-Majeure:
datación de los documentos del priorato de Santiago de Ruesta en los siglos XI y XII283

NOTE

J. ATKIN

Antros, l'île qui flottait et s'élevait avec la montée des eaux dans l'embouchure de la Gironde.....299

CHRONIQUE DE CÉRAMOLOGIE

C. SANCHEZ, CHR. SIREIX

Céramiques campaniennes de Bordeaux.....309

CHR. SIREIX

Un groupe de céramiques à parois fines fabriquées à Vayres (Gironde) 319

L. BENQUET

Une nouvelle marque consulaire découverte à Albi - Le Vigan (Tarn).....325

A. GUÉRITEAU

Essai de classification typologique des céramiques du haut Moyen Âge du Nord de l'Aquitaine.....329

MAÎTRISES ET MASTERS

M. BILBAO, Les pratiques funéraires au premier âge du Fer dans le Sud-Ouest de la France :

nouvelle approche et perspectives d'étude337

C. MICHEL, Recherche sur le territoire hypothétique d'un *vicus* de la cité des Lémovices à l'époque gallo-romaine :

l'exemple de Rancon en Basse-Marche..... 341

Anne-Laure Brives
Christian Chevillot

Une sépulture privilégiée chez les Pétrucos : un nouveau témoin de la pratique d'un culte oriental en Aquitaine ? ¹

RÉSUMÉ

En juin 1936, un agriculteur² mit au jour un sarcophage gallo-romain en calcaire, au lieu-dit "Aux Maines", commune de Montagrier (Dordogne). Suite aux travaux agricoles, la charrue heurtait régulièrement le couvercle de la cuve, ce qui a entraîné une recherche pour en connaître la nature. La cuve ouverte, un riche mobilier en or a été extrait, sans relevés, ni photos. En 1980, un archéologue local³, qui fouillait la villa gallo-romaine et la mairie de Lisle décident d'exhumer le sarcophage et de le porter près de l'église où il est encore visible. L'exceptionnel mobilier, partagé en trois après le décès de l'inventeur, a pu être enfin étudié. Essentiellement composé de fines feuilles d'or destinées à parer le défunt, il laisse supposer que la sépulture était celle d'un (ou d'une) fidèle d'Isis.

MOTS-CLÉS

sépulture, cultes orientaux, époque gallo-romaine, mobilier en or, Dordogne

ABSTRACT

In June 1936, a farmer put at the day a Gallo-Roman sarcophagus out of limestone, with the locality "Aux Maines", commune of Montagrier. Following the agricultural work, the plough ran up against the lid of the tank regularly, which involved a research to know nature of it. The opened tank, a movable gold rich person was extracted, without statements, nor photographs. In 1980, a local archaeologist, who excavated the Gallo-Roman villa and the town hall of Lisle decide to exhume the sarcophagus and to carry it close to the church where it is still visible. The exceptional furniture, divided into three after the death of the inventor, could be finally studied. Primarily composed of fine gold sheets intended to avoid the late one, it is probable that this burial is that of one faithful of Isis.

KEYWORDS

burial, oriental worship, gallo-roman period, grave goods, gold, Dordogne

1- Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés à retrouver le matériel de cette tombe : M. et Mme Ventenat, M. et Mme Bats, Mme G. Fargeot, Mme Join, M. G. Pinon, mais également M. Feugère et R. Vergnieux, pour leurs idées éclairées, J.-P. Bost pour l'étude des monnaies, M.-Chr. Budischovsky pour ses précieux conseils, P. Mora et l'*Archéovision* pour la réalisation de la restitution en trois dimensions qui paraîtra ultérieurement, les professeurs A. Bouet et F. Tassaux pour leurs nombreuses relectures ainsi que J.-B. Desbrunnet.

2- M. Fargeot, agriculteur au hameau de Corneguerre, commune de Grand-Brassac (Dordogne).

3- É. Neau.

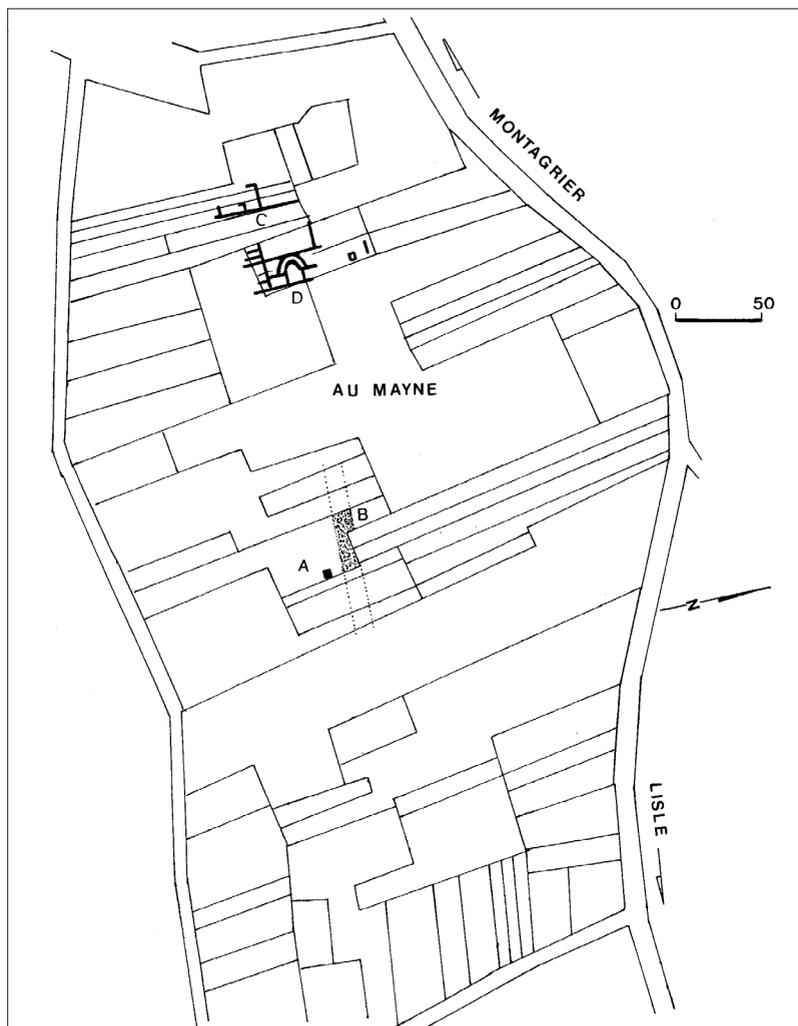


Fig. 1. Le contexte archéologique de la découverte du sarcophage.
A. sarcophage ; **B.** allée pavée de galets ; **C.** villa, secteur de la *pars urbana* (relevés É. Neau, 1984).

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE (Chr. C.)

Le site gallo-romain, situé au lieu-dit "Aux Maines" commune de Montagrier (Dordogne), occupe une partie d'une vaste terrasse oligocène sur la rive droite de la Dronne, à la limite des communes de Grand-Brassac et de Montagrier (fig. 1). Cette vaste terrasse alluviale non inondable et proche d'une zone guéable facile d'accès, a attiré l'homme

depuis le Paléolithique, mais aussi au Néolithique. De nombreuses collections locales témoignent de l'importance de l'occupation du site durant cette période⁴.

2. HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE (Chr. C.)

2.1. Contexte archéologique

Dès 1881, des éléments gallo-romains sont signalés (fig. 1), notamment un four à tuiles et à proximité, une fibule à charnière⁵. C'est entre 1981 et 1984 que des fouilles, dirigées par É. Neau et l'équipe du Groupe Archéologique de Lisle, ont permis de dégager les vestiges d'une partie de la *pars urbana* d'une vaste villa gallo-romaine. Hélas, le résultat de ces recherches est en grande partie resté inédit⁶. Malgré l'étude spécifique d'une céramique particulière (un *askos* en forme de bovidé⁷), un très grand travail reste à faire pour étudier les structures et le mobilier mis au jour lors des fouilles mais également issus de diverses prospections⁸.

2.2. La découverte de la sépulture

En juin 1936, à environ 450 m (et non pas 700 mètres comme on l'a écrit dans toutes les publications) de la villa gallo-romaine, entre "Corneguerre", commune de Grand-Brassac et "Aux Maines", commune de Montagrier (fig. 1), un sarcophage en calcaire monolithique fermé par un couvercle en dalle a été fortuitement découvert⁹. La cuve, soigneusement taillée, contenait un riche mobilier composé de vingt et une feuilles d'or, sept monnaies de bronze (et non pas six comme indiqué à l'époque) et deux vases en verre¹⁰. Le squelette d'un chien a été exhumé en 1980, enterré au pied du

4- Chevillot 1988, 131 ; Chevillot 1989, 21-27, pl. 57-61.

5- Dujarric-Descombes 1881, 158.

6- Neau 1984, 19.

7- Chevillot *et al.* 2000, 61-68.

8- Chevillot *et al.* 2006, 45-56.

9- Roux 1936, 231 et 237.

10- La découverte est ainsi relatée dans le *Courrier de la Dordogne et de la Charente*, le 6 juin 1936 : "Le 'trésor' gallo-romain du tombeau de Corneguerre. "Voici le tombeau gallo-romain clos depuis 19 siècles, dans lequel furent découvertes des pièces de monnaie et le diadème d'or qui appartient sans doute à une princesse du premier siècle après J.-C."

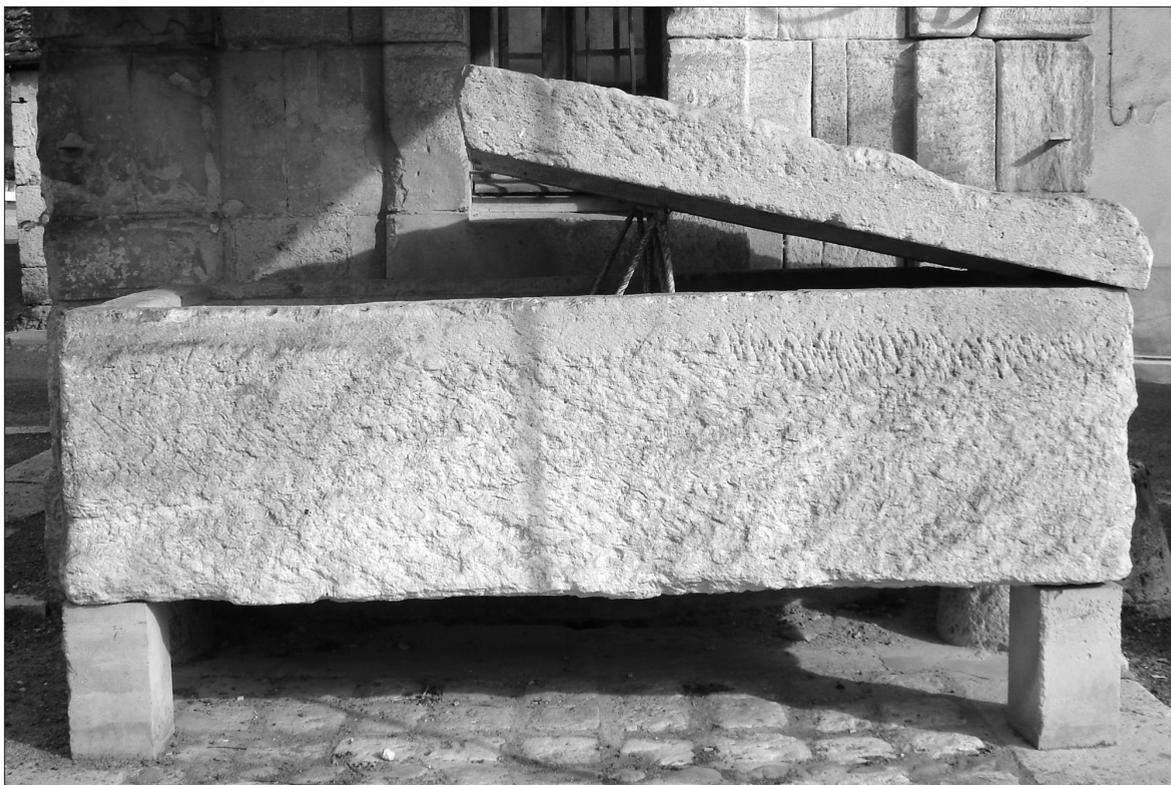


Fig. 2. Vue d'ensemble du sarcophage sur la place de la Bascule à Lisle (cl. A.-L. Brives).

sarcophage, lors du dégagement de son soubassement fait d'un radier de galets¹¹. Le sarcophage est actuellement exposé place de la Bascule à Lisle, au chevet de l'église (fig. 2).

3. LE SARCOPHAGE (Chr. C.)

Malgré l'indigence des renseignements qui nous sont parvenus sur sa découverte en 1936, puis sa "redécouverte" en 1980, il semble que le sarcophage était orienté est-ouest (fig. 1) et installé en bordure d'une allée de galets de 8 à 10 m de large se dirigeant vers la villa (fig. 1).

3.1. Le couvercle

Le couvercle a été brisé en deux au moment de l'ouverture de la sépulture et nous n'avons pu retrouver la partie manquante. Les renseignements laissés par É. Neau et les témoignages de personnes ayant assisté en 1980 à la réouverture du tombeau¹², confirment l'absence de cette partie du couvercle (fig. 2). Il s'agit d'un couvercle plat, de forme rectangulaire, très légèrement trapézoïdal, taillé dans le calcaire turonien local, probablement celui de Paussac. Il est muni, côté interne, d'une épaisse feuillure qui assure une parfaite fermeture de la cuve. Sa largeur est légèrement supérieure à la cuve et il débord de chaque côté. Ses dimensions sont les suivantes : L. conservée 1,65 m x 1,11 m, l. 1,04 m,

11- Gauthier 1981, 485-488 ; Neau 1984, 19 ; Gaillard 1997, 159. Tous nos remerciements à G. Pinon, ancien du Groupe Archéologique de Lisle, qui nous a permis d'accéder aux archives d'É. Neau et de retrouver le plan original.

12- Notamment ceux de G. Pinon, ou de Mme Jouin.

ép. : 0,23 à 0,24 m. Les feuillures sont larges de 0,18 m et hautes de 0,04 m (fig. 3 et 4). Aucune ornementation n'a été observée (fig. 2).

3.2. La cuve

Il s'agit d'une cuve, non décorée, en calcaire local, identique à celui du couvercle (fig. 2 et 3). Sa forme est très légèrement trapézoïdale, avec une différence de seulement 5 cm. Ses dimensions sont les suivantes : L. 2,52 m, l. 1 m à la tête (?), 0,95 m aux pieds (?), h. de 0,68 m à 0,69 m, ép. de la paroi : 0,10 m en moyenne, profondeur interne de la cuve de 0,40 m à 0,47 m. Au niveau des bords, les parois ont été amincies et parfaitement régularisées sur une hauteur d'environ 0,10/0,11 m (fig. 3). Le même travail est observable à l'intérieur avec le ressaut pour recevoir le couvercle. Les parois externes, au-dessous de la zone régularisée au contact du couvercle, conservent les traces assez grossières de la taille, dont certaines en épis de blé. Les traces d'outils ont certainement été laissées par une *ascia lapidaria*, sorte d'herminette à grosse lame fortement courbée et à tranchant droit.

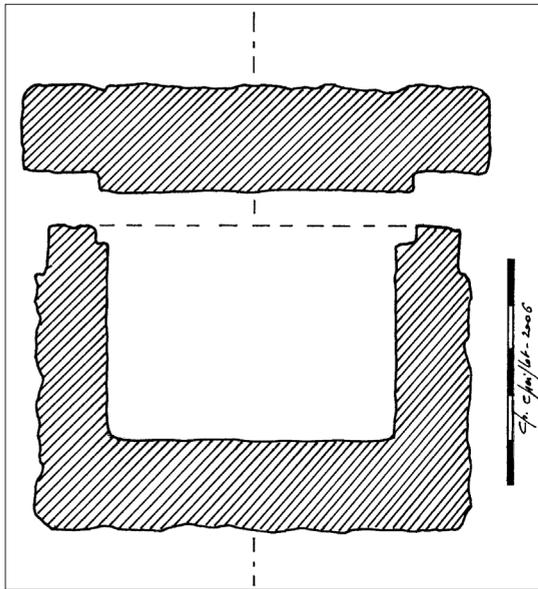


Fig. 3. Coupe latérale du sarcophage (relevé Chr. Chevillot).

4. LA SÉPULTURE (Chr. C.)

Aucune photo n'ayant été prise de l'intérieur de la sépulture au moment de sa découverte, pas plus que le moindre relevé, nous ignorons totalement si le squelette (ou seulement ses restes) y était en place et, dans ce cas, s'il se trouvait dans un cercueil de bois. Les seuls indices dont nous disposons sont quatre fragments osseux et deux dents humaines conservés dans la première série. É. Neau signale la présence d'un soubassement de galets sur lequel reposait la cuve du sarcophage.

5. LE MOBILIER (A.-L. B., Chr. C.)

Depuis la découverte en 1936, qui avait fait grand bruit à l'époque, mais curieusement sans susciter de publication fiable et exhaustive par les chercheurs périgourdin¹³, ce mobilier a subi un certain nombre d'avatars. À sa mort, l'inventeur avait programmé le partage du matériel entre trois de ses héritiers. En 2006, nous avons eu la chance, de retrouver la quasi-totalité de ces objets¹⁴.

Le mobilier partagé en trois à l'origine, l'est actuellement entre une dizaine de personnes, et nous n'avons pu avoir accès qu'aux deux premières séries.

- Première série : c'est la plus importante par le nombre. Elle comporte dix petites feuilles et un cache-bouche en or (fig. 10 et 11), deux balsamiques en verre (fig. 4 à 6), deux monnaies en bronze très usées (fig. 7), quatre fragments osseux (humains ?) et deux dents humaines, ainsi que des clous en fer (fig. 9).

- Deuxième série : le nombre d'objets est moindre, mais on y trouve l'aigrette (fig. 12 et 13), quatre feuilles et un cache-œil en or (fig. 12 et 13), enfin, trois monnaies en très bon état (fig. 8).

13- Roux 1936, 231 et 237 ; Gaillard 1997, 159.

14- Sans l'aide amicale et persévérante de M. et Mme R. Ventenat, jamais nous n'aurions pu retrouver l'ensemble de ce mobilier et il nous est très agréable ici de les remercier pour leur dévouement et leur accueil toujours aussi chaleureux. Un très grand merci aussi aux héritiers du mobilier exhumé, notamment M. et Mme Bats pour leur gentillesse et leur accueil plein de simplicité, Mme Germaine Fargeot, pour nous avoir permis d'étudier sa partie de mobilier et Mme Marie-Jo Guichard qui nous a transmis la photo de la troisième partie des objets en or.

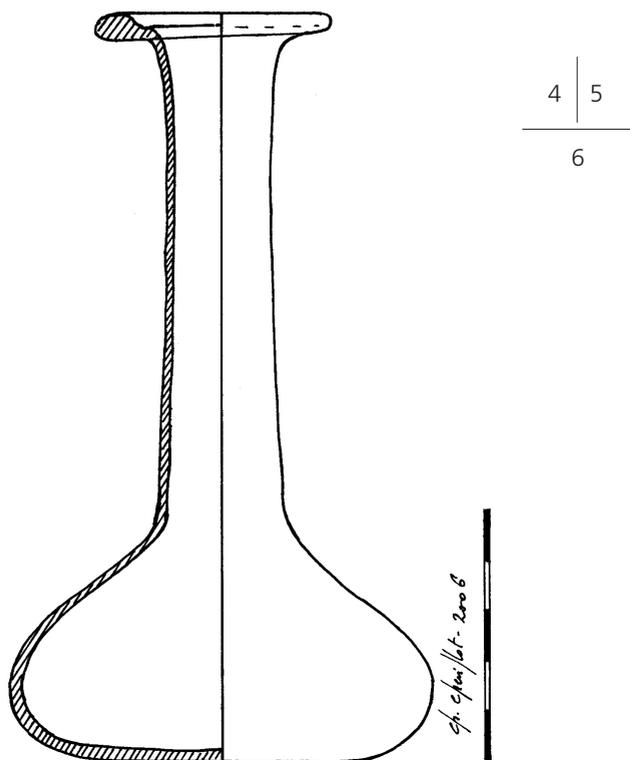
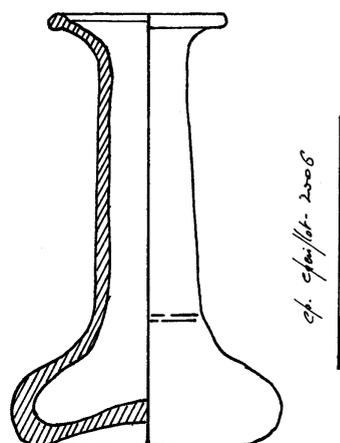


Fig. 4. Balsamaire en verre de forme Isings 82b2 (relevé Chr. Cheillot).

Fig. 5. Balsamaire en verre de forme AR 182 (relevé Chr. Cheillot).

Fig. 6. Balsamaires en verre de la sépulture (cl. A.-L. Brives).



• Troisième série : elle se compose de six petites feuilles et du second cache-œil en or (fig. 14) ainsi que de deux monnaies en bronze. À la suite du décès récent de l'héritier direct, cette partie a été partagée entre cinq descendants ; elle est donc devenue difficilement accessible. Seules les monnaies sont sauvegardées car elles ont été acquises en 1969 par le Musée du Périgord¹⁵ et se trouvent actuellement dans les collections du Musée *Vesunna*.

5.1. Le verre

Deux balsamiques en verre à panse aplatie et du type à collerette, figurent dans la première série (fig. 4 à 6). Ces deux modèles, l'un de grande taille et l'autre plus petit, appartiennent aux formes Isings 82/Morin-Jean 24/25 (type 82b2 et AR 137, variante du type Isings 82/MJ 25) dont la datation se situe entre la fin du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle p.C.¹⁶ Le premier de forme Isings 82b2, (fig. 4 et 6) est en verre de couleur blanche, très léger. Ses dimensions sont les suivantes : h. 14,8 cm, diam. de la lèvre, 4,7 cm, diam. en haut du col 2,2 cm, diam. en bas du col 2,6 cm, diam. de la panse 8,4 cm, h. de la lèvre 4 à 5 mm, h. du col 9,5 cm, h. de la panse 4,8 cm. Le second, nettement plus petit, de forme AR 137, dont il manque une partie du fond (fig. 5 et 6), est en verre bleuté, plus épais et plus lourd que le précédent. Ses dimensions sont les suivantes : h. 8,5 cm, diam. de la lèvre 3,5 cm, diam. en haut du col 1,7 cm, diam. en bas du col 2,2 cm, diam. de la panse 5,4 cm, h. de la lèvre 3 mm, h. du col 6,4 cm, h. de la panse 1,9 cm. Le modèle le plus grand présente un fond plat et l'autre un fond ombiliqué. Ces vases entrent dans la catégorie des fioles à parfum qui ont connu une large diffusion à partir du I^{er} siècle dans tout l'empire romain. Leur forme particulière, avec allongement du col et écrasement de la panse, traduit un changement dans la conception du flacon à parfum, dont le but est de retarder le processus d'évaporation et aussi de permettre l'écoulement du produit en très faible quantité¹⁷. Ces flacons ont été abondamment utilisés dans toute la Gaule avec un réemploi funéraire fréquent au cours des II^e et III^e siècles p.C.

15- Nony 1990, 48 ; Gaillard 1997, 158.

16- Simon-Hiarnard 2000, 313-316.

17- Simon-Hiarnard 2000, 313.

5.2. Les monnaies

Deux monnaies usées se trouvent dans la première série, trois monnaies dans la deuxième et deux autres dans la troisième série¹⁸. Voici l'identification des cinq monnaies des deux premières séries réalisée par J.-P. Bost¹⁹:

1. As de Trajan, Rome, 99-100 p.C.

- A/ IMP CAES NERVA TRAIAN AVG GERM P M.
Tête aurée à dr.
R/ TR POT - COS III P P. Victoire marchant à g. Dans le champ, S C
Réf. RIC 417.

2. Sesterce de Trajan, Rome, 99-100 p.C.

- A/ IMP CAES NERVA TRAIAN AVG GERM P M.
Tête aurée à dr.
R/ TR POT - COS III P P. *Pax* assise à g. À l'exergue : SC
Réf. RIC 413.

3. As de Caligula pour M. Agrippa, Rome, 37-41 p.C.

- A/ M AGRIPPA L - F COS III. Tête à gauche avec couronne rostrale
R/ Neptune debout. Dans le champ : S C
Réf. RIC 58.

4. Sesterce de Domitien indéterminé, Rome, entre 84 et 96 p.C.

- A/ [imp caes domit] AVG GERM C[os ~ cens ~ pp]
R/ [iovi - victori. Jupiter assis à g.] SC à l'exergue.
Réf. RIC 279 ou 342 ou 358 ou 388 ou 401 ou 412.

18- Nony 1990, 48.

19- Tous nos remerciements au professeur J.-P. Bost qui a accepté d'identifier les monnaies des deux premières séries.

5. As de Claude I^{er}, atelier indéterminé, vers 41 - ? p.C.

- A/ [ti] CLAVDIVS CAESAR AVG [p m tr p imp]. Tête nue à g.
- R/ LIBE[rtas - augusta]. *Libertas* debout à dr.
- Réf. RIC 97.

Quant aux deux autres monnaies, issues du troisième partage, et acquises par le Musée du Périgord, à présent au Musée *Vesunna*, il s'agit d'un as d'Auguste et d'un sesterce de Trajan²⁰. Cet ensemble de monnaies homogène qui couvre le I^{er} siècle p.C., affine la datation de cette sépulture qui peut être estimée dans le premier quart du II^e siècle p.C. (fig. 7 et 8).



Fig. 7. Les monnaies de la première série (cl. Chr. Chevillot).



Fig. 8. Les monnaies de la deuxième série (cl. Chr. Chevillot).

20- Nony 1990, 48.

5.3. Les clous en fer

Les restes de trois ou quatre clous en fer sont conservés dans la première série. Il s'agit d'objets de section carrée ou triangulaire, à tête carrée, venus par martelage (fig. 9). Étant donné leur grande taille, il est peu probable de les attribuer à un coffre. Il est plus vraisemblable de voir là les restes de l'assemblage d'un cercueil en bois installé dans la cuve, comme c'est le cas pour la sépulture privilégiée du début du Bas-Empire du Rigola, à Bourdeilles, quelques kilomètres en amont de cette même vallée²¹.

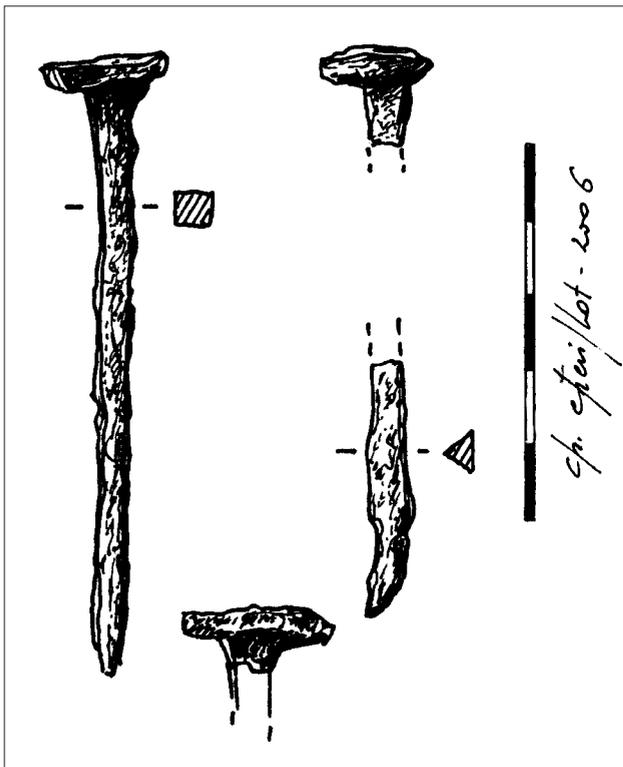


Fig. 9. Clous en fer conservés chez M. et Mme Bats (première série).

5.4. Le matériel en or (A.-L. B.)

5.4.1. Catalogue

- 1 - Feuille d'or travaillée au repoussé. L. 5,6 cm ; l. 1,7 cm ; ép. 0,05 cm ; poids 0,31 g.
Feuille d'or formée d'une partie centrale qui prend la forme d'une protubérance semi-circulaire au centre de laquelle est martelée une petite calotte convexe, et de deux fines bandes latérales.
- 2 - Feuille d'or travaillée au repoussé. L. 4,7 cm ; l. 1,3 cm ; ép. 0,05 cm ; poids 0,19 g.
Même description que l'objet n° 1. L'extrémité de la branche latérale gauche est repliée vers l'avant.
- 3 - Feuille d'or travaillée au repoussé. L. 6,0 cm ; l. 1,5 cm ; ép. 0,05 cm ; poids 0,26 g.
Même description que l'objet n° 1. Les deux extrémités des parties latérales sont repliées.
- 4 - Feuille d'or travaillée au repoussé. L. 5,3 cm ; l. 1,5 cm ; ép. 0,05 cm ; poids 0,24 g.
Même description que l'objet n° 1. La branche latérale droite est légèrement repliée vers l'avant.
- 5 - Feuille d'or travaillée au repoussé. L. 4,2 cm ; l. 1,9 cm ; ép. 0,05 cm ; poids 0,27 g.
Même description que l'objet n° 1. La branche latérale gauche est pliée parallèlement à la partie centrale.
- 6 - Feuille d'or travaillée au repoussé. L. 5,2 cm ; l. 1,5 cm ; ép. 0,05 cm ; poids 0,30 g.
Même description que l'objet n° 1.
- 7 - Feuille d'or travaillée au repoussé. L. 4,7 cm ; l. 1,6 cm ; ép. 0,05 cm ; poids 0,25 g.
Même description que l'objet n° 1.
- 8 - Feuille d'or travaillée au repoussé. L. 5,2 cm ; l. 1,6 cm ; ép. 0,05 cm ; poids 0,26 g.
Même description que l'objet n° 1.
- 9 - Feuille d'or travaillée au repoussé. L. 4,7 cm ; l. 1,5 cm ; ép. 0,05 cm ; poids 0,22 g.
Même description que l'objet n° 1.
- 10 - Feuille d'or travaillée au repoussé. L. 4,6 cm ; l. 1,4 cm ; ép. 0,05 cm ; poids 0,22 g.
Même description que l'objet n° 1.
- 11 - Feuille d'or travaillée au repoussé. L. 4,2 cm ; l. 1,2 cm ; ép. 0,05 cm ; poids 0,17 g.
Même description que l'objet n° 1. La branche latérale gauche est plus courte que la droite, elle est peut-être brisée.

21- Chevillot & Watelin 2006.



Fig. 10. Les "cache-ongles" de la première série (cl. Chr. Chevillot).



Fig. 11. Le "cache-bouche" de la première série (cl. A.-L. Brives).



Fig. 13. L'aigrette de la deuxième série (cl. Chr. Chevillot).



Fig. 12. Les "cache-ongles", le "cache-œil" et l'aigrette de la deuxième série (cl. A.-L. Brives).



Fig. 14. Les "cache-ongles" et le "cache-œil" de la troisième série (cl. M.-J. Guichard).

- 12 - Feuille d'or travaillée au repoussé. L. 1,2 cm ; l. 0,3 cm ; ép. 0,05 cm ; poids 0,02 g. Fragment d'une bande latérale.
- 13 - Feuille d'or travaillée au repoussé. L. 1,7 cm ; l. 0,3 cm ; ép. 0,05 cm ; poids 0,04 g. Fragment d'une bande latérale.
- 14 - Feuille d'or travaillée au repoussé. L. 2 cm ; l. 0,1 cm ; ép. 0,05 cm ; poids 0,02 g. Fragment d'une bande latérale.
- 15 - Aigrette. Feuille d'or travaillée au repoussé. L. 8,1 cm ; l. 1,8 cm ; ép. 0,1 cm ; poids 0,92 g. Aigrette qui prend la forme d'un épi de blé, les grains sont représentés par douze petites nodosités. La tige est repliée vers l'arrière au deux tiers de sa longueur, de façon à maintenir l'objet sur un bandeau.
- 16 - Cache-œil. Feuille d'or travaillée au repoussé. L. 4,6 cm ; l. 2,3 cm ; ép. 0,05 cm ; poids 0,66 g. Objet en forme de feuille de laurier, qui représente un œil au centre duquel sont incisés l'iris et la pupille.
- 17 - Cache-bouche. Feuille d'or travaillée au repoussé. L. 4,7 cm ; l. 3,1 cm ; ép. 0,05 cm ; poids 2,07 g. Objet en forme de feuille de laurier, qui représente une bouche. Au centre est incisée une ligne longitudinale qui figure la commissure de la bouche.

5.4.2. Technique

Les différents éléments ont été façonnés dans une ou plusieurs feuilles d'or très fines. De conception assez simple et de fabrication fruste, les dix-sept petits éléments sont formés d'une fine bande en or de largeur irrégulière au centre de laquelle se trouve une protubérance de forme semi-circulaire. Les techniques du repoussé et de l'incision ont été utilisées, la première afin de donner un léger relief convexe au centre de chacune des protubérances et de représenter les grains de blé sur l'aigrette, la seconde afin de figurer la nervure centrale du cache-bouche et de l'aigrette, l'iris et la pupille des cache-yeux et de délimiter leurs contours ainsi que celui des protubérances (fig. 15 et 16).

5.4.3. Disposition du matériel sur le défunt

Nous ne savons rien de la disposition originelle des dix-sept feuilles et nous ne pouvons que faire des suppositions. Dans un premier temps, nous avons supposé que ces éléments pouvaient appartenir à une couronne funéraire. La longueur de ces objets varie entre 4,2 et 6 cm, la hauteur des protubérances entre 1,2 et 1,9 cm et ces dix-sept feuilles devaient être maintenues sur un bandeau en tissu ou en cuir. Les onze éléments étudiés ont une longueur totale de 54,4 cm, soit une longueur moyenne de 5 cm par objet. Si l'on se fonde sur cette moyenne et en tenant compte des six feuilles manquantes, on atteint une longueur totale de près de 85 cm. Deux possibilités peuvent être envisagées. La première serait que les extrémités de ces objets se soient chevauchées, ils auraient alors été soit placés côte à côte, soit l'un au-dessus de l'autre, en alternant une protubérance dirigée vers le haut, une vers le bas, en décalé. La seconde solution serait que ces feuilles aient été placées de manière verticale, l'une à la suite de l'autre, en se chevauchant légèrement, les branches latérales étant alors repliées sur le bandeau. L'aigrette en épi de blé devait donc être le motif central et les dix-sept feuilles, de dimensions variables, devaient être réparties de chaque côté, disposées selon un ordre décroissant, les deux plus gros objets placés de chaque côté de l'aigrette.

Cependant, après étude de ce mobilier, il apparaît que les trois éléments interprétés comme des feuilles de lauriers sont, en réalité, un cache-bouche et deux cache-yeux²². En effet, la première feuille étudiée (cat. n° 17) présente une incision centrale longitudinale, qui correspond à la commissure de la bouche. La deuxième (cat. n° 16) présente en son centre une incision ovale qui représente l'iris, à l'intérieur de laquelle la pupille est figurée par une incision ronde barrée d'une autre transversale (fig. 12). La photo du troisième objet est suffisamment nette pour que l'on perçoive, au centre de la feuille, des incisions qui représentent également la pupille et l'iris de l'œil. Une seconde hypothèse pour l'interprétation des dix-sept petites feuilles d'or nous a été suggérée par R. Vergnienx qui voit dans

22- Nous remercions M. Feugère pour l'aide qu'il nous a apportée dans l'identification de ce matériel.

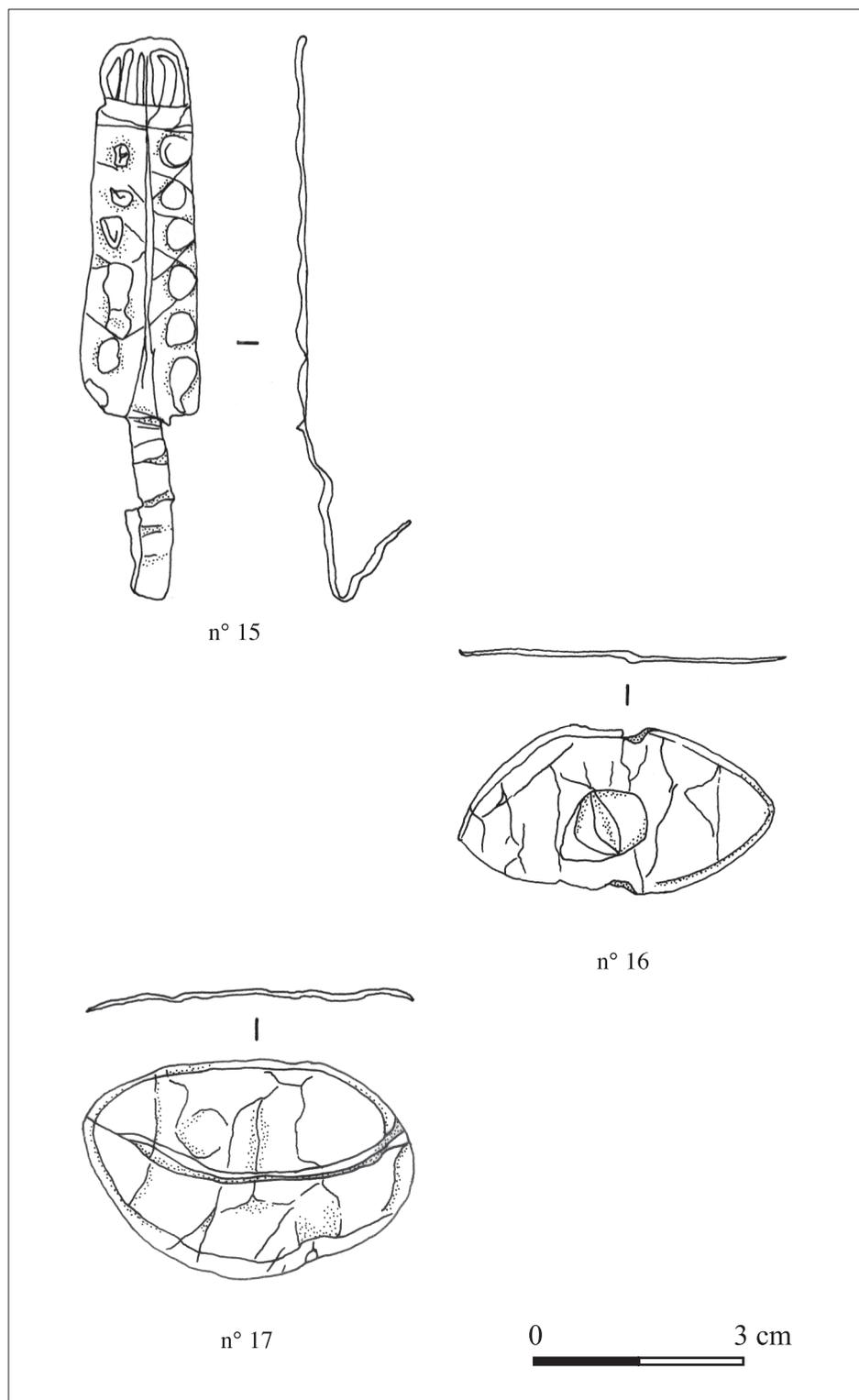
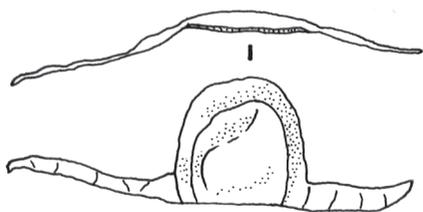
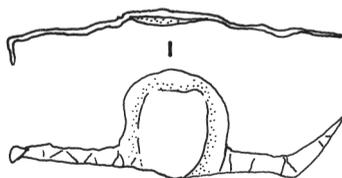


Fig. 15. Proposition de disposition des éléments en or sur le visage du défunt (dessins A.-L. Brives).

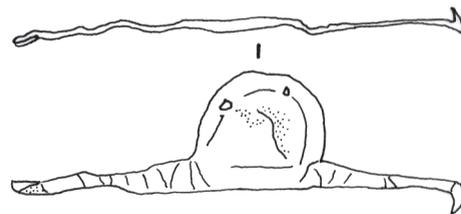
► Fig. 16. Proposition d'attribution des caches-ongles aux doigts de la main (dessins A.-L. Brives).



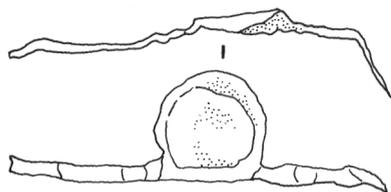
1 : pouce droit



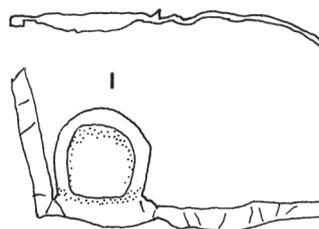
2 : index droit



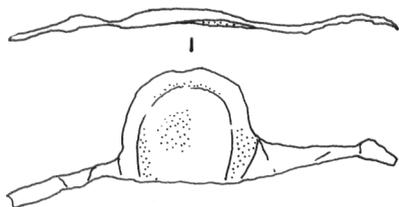
3 : majeur droit



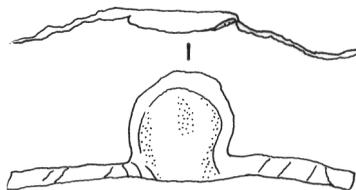
4 : annulaire droit



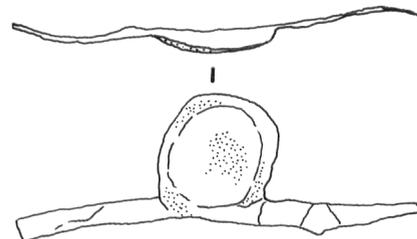
5 : auriculaire droit



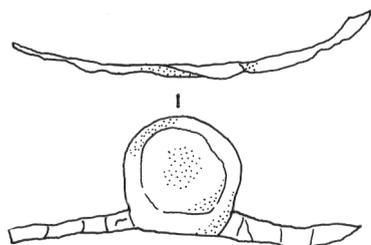
6 : pouce gauche



7 : index gauche



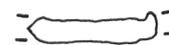
8 : majeur gauche



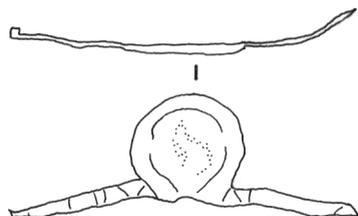
9 : annulaire gauche



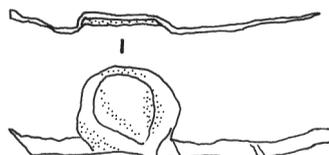
12



13



10



11



14



ces objets des cache-ongles, qui seraient donc complémentaires des cache-yeux et du cache-bouche (fig. 11). Les bandes latérales auraient alors pour fonction de maintenir ces éléments sur les extrémités des doigts. Si cette hypothèse semble la plus probable, nous ne pouvons la prendre en compte de manière exclusive, car seuls dix-sept objets de ce type ont été mis au jour – et non vingt – et également parce que nous ne connaissons pas leur emplacement dans la tombe au moment de la découverte. Nous avons cependant essayé de les classer par taille afin de les attribuer aux doigts de la main et du pied (fig. 16). Il s'agit des premiers objets de ce type découverts sur le territoire gaulois.

5.4.4. Parallèles : Doura-Europos et Nîmes

Les cache-bouches et cache-yeux sont des objets bien connus en contexte funéraire au Proche-Orient, notamment dans la nécropole de Doura-Europos, où plusieurs tombes ont livré du matériel de ce type. La tombe 13 contient un couvre-bouche avec la même nervure centrale et la même incision sur tout son pourtour que notre objet²³. Cependant, comme tous les autres objets de ce type dans cette nécropole, il présente deux perforations latérales, destinées à le maintenir, grâce à des fils, sur le visage du défunt. Dans la tombe 6, riche sépulture maçonnée qui regroupe une quinzaine de *loculi*, se trouve un élément du même type destiné à couvrir les yeux, formé de deux feuilles maintenues ensemble par un bandeau central. Cet objet présente également deux petites perforations latérales. Cet ensemble est daté, par une monnaie en argent de Domitien, de la fin du I^{er} siècle ou du début du II^e siècle p.C.²⁴, datation sensiblement similaire à la nôtre.

S'il n'existe a priori pas d'objets semblables à nos probables cache-ongles sur le territoire gaulois, nous disposons cependant d'un élément de comparaison pour l'aigrette en épi de blé. À Nîmes (Gard), dans la nécropole située le long de la voie Domitienne, fut mise au jour en 1899 une tombe, probablement à incinération²⁵. Dans cette tombe, deux ornements en bronze doré en forme d'épi de blé et un troisième

en forme de croissant de lune, deux sistres en bronze, ainsi que trois lacrymatoires en verre, une cruche en verre bleu et au moins deux cruches en céramique, ont été découverts²⁶. É. Guimet y voyait celle d'un *hiérostole*, c'est-à-dire d'un prêtre d'Isis²⁷. Il faut cependant tempérer cette interprétation du début du XX^e siècle, la présence d'un sistre dans une tombe n'impliquant pas qu'elle soit forcément celle d'un prêtre, mais simplement celle d'un fidèle isiaque²⁸. On remarque que les trois ornements sont ici des éléments appartenant au vêtement du défunt, car ils présentent des petites perforations qui devaient permettre de les coudre sur un tissu²⁹ alors que notre objet est plus probablement un ornement frontal.

5.4.5. Les *Isiaca* en Aquitaine

Des traces du culte d'Isis sont attestées sur un certain nombre de sites de l'Aquitaine augustéenne³⁰, notamment par la présence d'une figurine d'Harpocrate suspendue au bracelet d'un jeune défunt avec d'autres talismans dans une inhumation de Touget (Gers)³¹, d'un sistre en fer dans la sépulture à incinération de Gouzat à Champagnat (Creuse) sur le territoire des Lemovices³², mais surtout d'une statuette en bronze d'Isis-Fortuna³³ à Saint-Léonard-

26- Fiches & Veyrac 1996, 443-444 : cette découverte étant ancienne, les deux auteurs ont procédé à des recoupements entre les différentes publications afin d'identifier au mieux le matériel de cette tombe. Ils précisent cependant que cette liste peut être incomplète.

27- Guimet 1900, 86.

28- Pour Apulée, il s'agit d'un instrument d'initiés : "Alors arrive à flots pressés la foule des initiés aux divins mystères, hommes et femmes de tout rang et de tout âge (...). De leurs sistres de bronze, d'argent et même d'or, ils tiraient un son clair et aigu". *Métamorphoses*, 11.10.

29- Fiches & Veyrac 1996, 444.

30- L. Bricault a recensé en 2001 cinquante-quatre objets ou fragments d'objets liés aux cultes isiaques sur trente-quatre sites d'Aquitaine (Bricault 2001, 98-99). Ils sont cependant plus rares sur ce territoire qu'en Narbonnaise, où près de 130 objets ont été mis au jour sur une cinquantaine de sites : Bricault 2001, 132-135 ; Dunand 2000, 146 ; J. Leclant remarque par ailleurs que les *isiaca* sont concentrés dans le Sud de la France, le long de la Méditerranée et des axes fluviaux – notamment le Rhône – et plus rares dans le Nord et l'Ouest de la Gaule (Leclant 2004, 95).

31- Clermont 1932 ; Gavelle 1966, n° 1 ; Malaise 1984, n° 227 ; Lapart & Petit 1993, 131 ; Bricault 2001, 99.

32- Janicaud 1950-1951, 7-9 ; Fournier 1951, 111 ; Bricault 2001, 98.

33- Ardant 1833 ; 1857 ; Perrier 1993, 187 ; Bricault 2001, 99.

23- Toll 1946, pl. XLI.

24- Toll 1946, 27-35 et pl. 36-37.

25- Des cendres contenues dans une cuve en pierre sont mentionnées.

de-Noblat (Haute-Vienne), dont le lieu de découverte est inconnu. Cependant, sur cette même commune, dans une incinération mise au jour en 1888 au lieu-dit La Besse, est mentionné du matériel archéologique dont la description rappelle celle de nos objets au moment de leur découverte. En effet, elle fait état d'«une sorte d'aigrette en or» et de «plusieurs feuilles d'or qui ont pu provenir d'une couronne de feuillage»³⁴. Si ce mobilier est aujourd'hui perdu, il est intéressant de constater les similitudes dans la description de ces deux objets. Ce matériel était accompagné d'un anneau digital en or et d'une monnaie d'époque antonine qui permet de proposer une datation du milieu du II^e siècle p.C., datation confirmée par le type de la sépulture, en coffre de pierre, qui apparaît sur ce territoire à cette période³⁵. Il semblerait que des céramiques et des vases en verre s'y trouvaient également, mais nous n'en avons pas le détail³⁶.

5.4.6. Interprétation

Le choix du métal utilisé pour la confection de ces objets n'est pas non plus anodin. En effet, s'il est représentatif de la richesse du mort, l'or est considéré par les Egyptiens comme la «chair des dieux» et permet le lien entre ceux-ci et le défunt³⁷. Les masques funéraires de l'époque romaine en Égypte sont d'ailleurs bien souvent dorés car ils témoignent de la volonté du défunt de vivre éternellement auprès d'eux³⁸. Dans la nécropole de Douch en Égypte, datée entre le début du II^e siècle et le IV^e siècle p.C., des têtes momifiées dorées ainsi qu'un certain nombre de membres recouverts de très fines feuilles d'or (mains, jambes, pieds et corps sans têtes), ont été mis au jour en 1981 par F. Dunand, qui constate que cette pratique est réservée à certains membres

de la population car seules huit têtes dorées ont été exhumées sur un total de trente-deux corps³⁹. Une autre pratique égyptienne consiste à déposer des plaques d'or sur certaines parties du corps⁴⁰. Ainsi, des momies provenant du cimetière des prêtres d'Harsaphès à Abousir el Meleq et conservées au Musée de Berlin, présentent des plaques d'or «découpées et moulées de façon à reproduire la forme des organes sur lesquels elles sont déposées»⁴¹. Ces objets sont essentiellement déposés sur les yeux, la bouche et les ongles des mains et des pieds⁴². Il est par ailleurs intéressant de constater que toutes ces momies sont celles de femmes ou de jeunes filles et qu'aucune n'est antérieure au II^e siècle p.C.⁴³. Là encore, l'utilisation de l'or pour la fabrication de ces objets, dont nous ne connaissons aucun parallèle sur le territoire gaulois, laisse penser que nous sommes bien en présence d'un défunt qui pratique un culte oriental.

Enfin, il est également envisageable que la présence de l'aigrette en épi de blé soit en rapport avec le statut de propriétaire foncier du défunt. Cette sépulture a été mise au jour en contexte rural à proximité d'une villa et il est donc probable qu'il s'agit de la tombe du (ou de la) propriétaire des lieux. Une des attributions d'Isis est qu'elle est aussi protectrice des récoltes et en particulier des céréales. Elle est ainsi souvent assimilée à Déméter – toutes deux sont appelées en Grèce *karpophoros*, «celle qui produit les fruits de la terre» – et les représentations qui la montrent tenant des épis de blés sont nombreuses⁴⁴. Elle est également assimilée à Rome à la Fortune, comme c'est le cas pour la statue mise au jour à Saint-Léonard-de-Noblat.

L'attribution au sexe féminin du défunt de Montagrier est liée à l'interprétation comme

34- Les descriptions de cet objet sont les suivantes : Lagrange 1890, évoque «plusieurs feuilles de lauriers en or» et Lagrange 1891, parle de «plusieurs feuilles d'or et une sorte d'aigrette, aussi en or, paraissant provenir d'une couronne de laurier».

35- Lintz 2001, 38-39.

36- Lagrange 1890 et 1891 : au moins trois sépultures du même type, en urnes de verre contenues dans des coffres de pierre, ont été mises au jour en même temps, mais on ne connaît pas le détail du mobilier découvert et on ignore si notre sépulture contenait ou non des récipients en céramique et en verre.

37- Charron 2002, 110.

38- Charron 2002, 110, n° 48 : masque doré égyptien du II^e siècle p.C.

39- Dunand 1982, 37 et 29.

40- Dans le chapitre 172 du *Livre des Morts*, qui fait part du commencement des formules de transfiguration qui sont célébrées dans l'empire des morts, le visage du défunt est évoqué comme une plaque d'or : «(...) le haut de ton visage, c'est le rayonnement de Rê ; ta face est une plaque d'or et Horus l'a rehaussée de lapis-lazuli (...)» : *Livre des Morts*, chapitre 172 (éd. Barguet 1967, 255).

41- Dunand 1982, 35.

42- Möller 1910, 71, n° 130-138.

43- Möller 1910, 71.

44- Dunand 2000, 89 ; Apulée décrit ainsi Isis : «...au-dessus du front un disque aplati en forme de miroir, ou plutôt imitant la lune, jetait une blanche lueur. À droite et à gauche, il était flanqué des volutes de deux vipères à la tête dressée, et au-dessus s'inclinaient, en outre, les épis de Cérès», *Métamorphoses*, 11.3.

ornement de tête des vingt et un éléments en or décomptés lors de la découverte. Il est impossible de confirmer cette interprétation par des analyses anthropologiques du fait de l'absence du squelette. Cependant, la présence des deux balsamiques pourrait confirmer cette hypothèse. En effet, deux riches inhumations féminines de l'Aquitaine, ont livré des balsamiques de type similaire : dans la sépulture de Saint-Médard-des-Près (Vendée)⁴⁵ de la seconde moitié du II^e siècle p.C., se trouvent au moins trois balsamiques de type Isings 82 (Morin-Jean 24/25)⁴⁶. Il en est de même dans celle de Nalliers (Vendée)⁴⁷, datée de la première moitié du II^e siècle, où sont mentionnés deux balsamiques Morin-Jean 24 et un troisième dont la forme se situe entre les types Morin-Jean 22 et Morin-Jean 25⁴⁸. Cependant, cette sépulture est bien différente des autres riches inhumations découvertes sur ce territoire et ces deux objets auraient également pu servir à accomplir des libations au-dessus de la tombe au moment de l'ensevelissement avant d'être abandonnés dans le sarcophage, comme c'est bien souvent le cas pour ces petits contenants. Il est donc impossible de se prononcer sur le sexe du défunt.

Il est également impossible d'affirmer de manière certaine que cette tombe est celle d'une personne liée à des cultes isiaques car aucune tombe en Gaule ne semble avoir livré de matériel similaire, excepté l'aigrette que l'on retrouve en deux exemplaires dans la sépulture de Nîmes. Sur le territoire gaulois, les *isiaca* sont essentiellement représentés par des statuettes en bronze ou en terre cuite, d'Isis, Osiris, Harpocrate et Sérapis et par des *shaouabti*, des médaillons et des lampes en terre cuite, de nombreux documents épigraphiques (dédicaces et stèles funéraires) et quelques sistres⁴⁹, alors que la parure, et notamment en or, est peu représentée sur l'ensemble du territoire⁵⁰. Cependant, il est peu

probable que cette sépulture puisse être celle d'un émigré syrien ou égyptien, car elle se trouve dans une région éloignée des grands axes de circulation. La sépulture de notre site n'a pas fait l'objet d'une fouille puisque, après sa découverte fortuite en 1936, elle a été rapidement vidée de son contenu par ses inventeurs. Il est donc fort possible qu'un certain nombre d'objets n'aient pas été vus ou aient été ignorés lors de la mise au jour de la tombe. Nous constatons notamment l'absence totale de céramiques, qui se trouvaient probablement autour du sarcophage. Il faut donc envisager la disparition d'objets qui auraient pu conforter notre hypothèse.

6. CONCLUSION (A.-L. B.)

S'il s'agit bien ici d'une sépulture privilégiée *stricto sensu*, il n'est pas envisageable de l'intégrer au groupe des riches inhumations de l'Ouest de la Gaule, différentes à plus d'un titre. En effet, il s'agit essentiellement de tombes féminines – ce que nous ne pouvons affirmer ici – dans lesquelles le mobilier est riche, diversifié et abondant. "Aux Maines", s'il est probable qu'un certain nombre d'objets n'ont pas été vus au moment de la découverte, une surabondance de matériel n'aurait pas pu passer inaperçue. De plus, le choix du matériel déposé dans cette tombe témoigne de la volonté du défunt et de son entourage de montrer sa préférence pour la pratique d'un culte peu répandu sur le sol aquitain.

45- Bost *et al.* 1987, 47-48 ; Simon-Hiernard 1993, 308.

46- Gendron 1970, 37-38, pl. 11-13 et 39, fig. 27, n° 2.

47- Bost *et al.* 1987, 47 ; Simon-Hiernard 1993, 308.

48- Gendron 1970, 36, fig. 22, n°3, 5 et 7.

49- Sur la diffusion des cultes isiaques en Gaule, voir Bricault 2001 et Leclant 2004.

50- Cependant, L. Bricault souligne le fait qu'il a uniquement comptabilisé dans son inventaire les éléments d'orfèvrerie dont la fabrication est non égyptienne et dont le lieu de provenance ou de fabrication implique l'existence d'une clientèle isiaque locale ainsi que les éléments provenant d'un contexte funéraire isiaque avéré ou probable : Bricault 2001, XI.

Bibliographie

Sources

Apulée, *Les Métamorphoses*, texte établi par D.-S. Robertson et traduit par P. Valette, Les Belles Lettres, Paris, 1956.

Le Livre des Morts des Anciens Égyptiens, introduction, traduction, commentaire de P. Barguet, Paris, 1967.

Articles et monographies

Anonyme (1936) : "Le "trésor" gallo-romain du tombeau de Corneguerre", *Le Courrier de la Dordogne et de la Charente*, 6 juin 1936.

Ardant, M. (1833) : "Mémoire sur une statuette de bronze trouvée près de Saint-Léonard", *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Vienne*, 11, 77-82.

— (1857) : "Géographie romaine du Limousin", *MSSNACreuse*, 2,

Bost, J.-P., L. Maurin et J. Perrier (1992) : "L'inhumation entre la Loire et les Pyrénées sous le Haut-Empire romain", in : *Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère, Actes du colloque international de Toulouse-Montréjeau (IV^e congrès archéologique de Gaule méridionale, 7-10 octobre 1987)*, Toulouse, 41-70.

Bricault, L. (2001) : *Atlas de la diffusion des cultes isiaques (IV^e siècle avant J.-C. - IV^e siècle après J.-C.)*, MAI, 23, Paris.

—, éd. (2004) : *Isis en Occident. Actes du 11^e colloque international sur les études isiaques, Lyon III, 16-17 mai 2002*.

Charron, A. (2002) : *La mort n'est pas une fin. Pratiques funéraires en Égypte d'Alexandre à Cléopâtre*, Catalogue d'exposition, 28 septembre 2002 – 5 janvier 2003, Musée de l'Arles antique, Arles.

Chevillot, Chr. (1988) : "Anneaux en pierre néolithiques de la moyenne vallée de la Dronne (Dordogne)", *Doc. d'Archéologie Périgourdine*, 3, 129-134, 3 fig.

— (1989) : *Sites et cultures de l'Âge du Bronze en Périgord, "Archéologies"*, Périgueux, I-II.

Chevillot, Chr. et al. (2002) : "Prospection-inventaire (vallée de la Dronne), 4. Le triangle Lisle-Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers (2002) et le secteur de Prignorieux", *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 17, 97-108, 14 fig.

Chevillot, Chr. et al. (2003) : "Prospection-inventaire (vallée de la Dronne), 5. Le triangle Lisle-Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers", *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 18, 83-90, 9 fig.

Chevillot, Chr. et al. (2004) : "Prospection-inventaire (vallée de la Dronne), 6. Le triangle Lisle-Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers (2004) et vallées de l'Isle et de la Dordogne", *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 19, 115-122, 5 fig.

Chevillot, Chr. et al. (2005) : "Prospection-inventaire (vallée de la Dronne), 7. Le triangle Lisle-Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers (2005). Vallée de l'Isle et la Double", *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 20, 193-210, 33 fig.

Chevillot, Chr. et al. (2006) : "Objets inédits du site gallo-romain de 'Aux Maines', commune de Montagrier (Dordogne)", *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 21, 45-56, 9 fig.

Chevillot, Chr., É. Neau et G. Pinon (2000) : "Un 'askos' en forme de bovidé sur le site gallo-romain 'Aux Maynes', commune de Montagrier (Dordogne)", *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 15, 61-68, 6 fig.

Chevillot, Chr. et R. Watelin (2006) : "La 'Dame du Rigola' : une tombe féminine privilégiée du Bas-Empire en territoire Pétrucore. Commune de Bourdeilles (Dordogne)", *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 21, 57-84, 33 fig.

Clermont, J. (1932) : "Découvertes archéologiques à Touget (Gers)", *Revue de Gascogne*, 33.

Dujarric-Descombes (1881) : "Compte rendu de séance mensuelle", *Bull. Soc. Hist. et Archéol. du Périgord*, 8, 100.

Dunand, F. (1982) : "Les têtes dorées de la nécropole de Douch", *Bull. Soc. Fr. d'Égyptologie*, 93, mars 1982, 26-46.

— (2000) : *Isis. Mère des dieux*, Paris.

Fiches, J.-L. et A. Veyrac (1996) : *Nîmes, 30/1. Carte archéologique de la Gaule*. Préinventaire archéologique sous la dir. de M. Provost, Paris.

Fournier, P.-F. (1951) : "Informations archéologiques", *Gallia*, 9, 110-111.

Gaillard, H. (1997) : *La Dordogne. 24. Carte archéologique de la Gaule*, Paris.

Gauthier, M. (1981) : "Informations archéologiques. Circonscription d'Aquitaine", *Gallia*, 39, 485-488.

Gavelle, R. (1966) : "Sur un vase sigillé à décor égyptisant trouvé dans les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges", in : *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à A. Piganiol*, 1, 495-508.

Gendron, Chr. (1970) : *La verrerie gallo-romaine sur le Golfe des Pictons, témoins de l'activité commerciale du Bas-Poitou du I^{er} au IV^e siècle*, Mémoire de Maîtrise, université de Poitiers.

Guimet, É. (1900) : "Les Isiaques de la Gaule", *RA*, 36, 75-86.

Janicaud, G. (1950-1951) : "Epoque gallo-romaine" *MSSNAC*, 31, 6-14.

Lagrange, P. (1890) : "Coffres funéraires de Saint-Léonard - La Geneytouse", *BSAHL*, 37, 475.

— (1891) : "Coffres funéraires de Saint-Léonard - La Geneytouse", *BSAHL*, 38, 449.

Lapart, J. et C. Petit (1993) : *Le Gers, 32. Carte archéologique de la Gaule*, Paris.

Leclant, J. (2004) : "La diffusion des cultes isiaques en Gaule", in : Bricault, éd. 2004, 95-105.

"Les Études isiaques" : <http://www.etudes-isiaques.fr>

Lintz, G. (2001) : *La nécropole gallo-romaine des Sagnes à Pontarion (Creuse)*, Poitiers.

Malaise, M. (1984) : "La diffusion des cultes égyptiens dans les provinces européennes de l'Empire romain", *ANRW*, II, 17, 3, 1615-1691.

Möller, G. (1910) : *Ägyptische Goldschmiedearbeiten*, Berlin.

Neau, É. (1980) : *Rapport de fouilles du site gallo-romain de Corneguerre*, Archives du Service Régional de l'Archéologie de la Région Aquitaine.

— (1984) : "Un site gallo-romain sur les rives de la Dronne en Dordogne", *Sites*, n° 212, 19, plan, photo.

- Nony, D. (1990) : *Corpus des trésors monétaires antiques de la France. 6. Aquitaine*, Société Française de Numismatique, Paris, 48.
- Perrier, J. (1993) : *Haute-Vienne, 87. Carte Archéologique de la Gaule*, 2^e éd., Paris.
- Roux, É. (1936) : "Compte rendu de séances mensuelles", *BSHAP*, 63, 31 et 237.
- Simon-Hiernard, D. (1993) : "Les tombes rurales privilégiées du Centre-Ouest gallo-romain", in : *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale (I^{er} siècle avant J.-C. - V^e siècle après J.-C., Actes du colloque ARCHEA/AGER, Orléans, 7-9 février 1992*, RACF Suppl. 6, Tours, 307-312.
- (2000) : *Verres d'époque romaine. Collections des Musées de Poitiers*, Regard sur les collections, Archéologie, Poitiers.
- Toll, N.-P. (1946) : *The Excavations at Dura-Europos. Preliminary Report of the Ninth Season of Work, 1935 - 1938. Part II : The Necropolis*, Londres.